

Enquête 2013 auprès de la Génération 2010

CAP-BEP : des difficultés d'insertion encore aggravées par la crise

Après trois ans de vie active, les jeunes diplômés de l'enseignement professionnel secondaire en 2010 affichent un taux de chômage de 24%. La crise heurte frontalement les diplômés de CAP et BEP, venant détériorer encore leur positionnement sur le marché du travail. Sans être épargnés par la crise, les bacheliers technologiques ou professionnels sont nettement moins exposés. À terme, la pertinence du niveau V pourrait ainsi être mise en question.

Génération 2010
enseignement
chômage secondaire
Génération 2004
salaires insertion

Valérie **Ilardi**
Emmanuel **Sulzer**
(Céreq)

Les jeunes titulaires de CAP et BEP, et, dans une moindre mesure, les bacheliers professionnels, rencontrent en 2013 les plus grandes difficultés sur le marché du travail. D'abord berceau de la « scolarisation des apprentissages » au niveau V, puis vecteur d'accès au niveau du baccalauréat pour un nombre croissant de jeunes d'origine populaire, l'enseignement secondaire peut sembler aujourd'hui perdre de son importance au sein de la société. Mais l'accent mis sur le développement de l'enseignement supérieur et l'attention portée aux décrocheurs ne doivent pas faire oublier qu'un tiers des jeunes entrent sur le marché du travail avec pour bagage un diplôme de l'enseignement professionnel secondaire (cf. graphique 1).

Pour la Génération sortie du système éducatif en 2010 comme pour les précédentes, mieux vaut toujours intégrer le marché du travail avec un diplôme de premier niveau que sans aucun diplôme du tout. Toutefois, les diplômés de CAP-BEP voient leur désavantage s'accroître par rapport aux bacheliers professionnels. Cet effet global est cependant à nuancer selon les spécialités de formation.

Sortants du secondaire : le retour des bacheliers

D'un volume comparable à la Génération 2004, la Génération 2010 compte un peu moins de sortants sans diplôme et presque autant de diplômés du supérieur. Dans l'enseignement secondaire, un glissement assez important en volume s'opère du niveau V (CAP/BEP) vers le niveau IV (bac). À l'inverse, la génération précédente avait été marquée par un développement net du niveau V et du CAP en particulier. Si au début des années 2000 s'affirme la tendance d'un « retour en grâce » du CAP, on constate parallèlement, à partir de 2008, une forme d'anticipation de la réforme du bac pro. Cela se traduit par l'écroulement des effectifs de BEP au profit de ceux des bacs professionnels. À ce niveau, le poids relatif des domaines professionnels de la production diminue.

Si le baccalauréat accroît son importance au sein de l'enseignement professionnel secondaire, les bacheliers ne sont pas majoritaires dans toutes les spécialités. Ils représentent même une part marginale dans le bâtiment, les services à la collectivité et les spécialités plurivalentes sanitaires et sociales. ●●●

>> À VOS AGENDAS

7 octobre 2015 - Paris

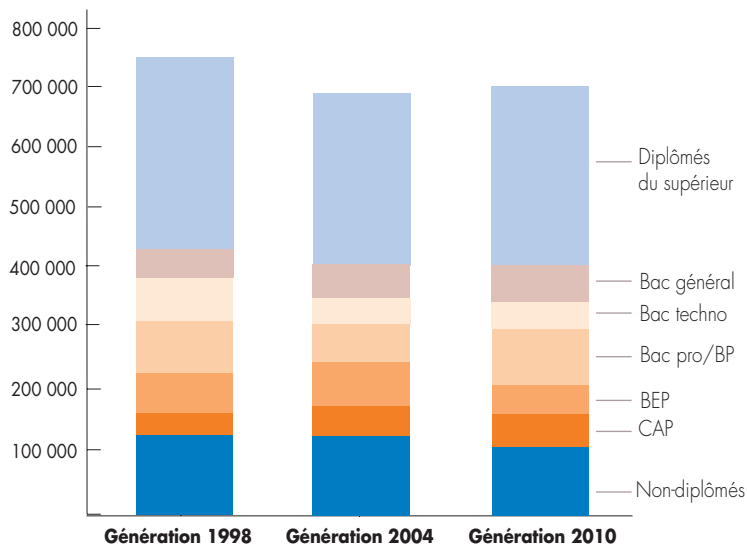
4^{ème} Biennale du Céreq

**Négociateur, réguler
accompagner**

*La relation formation-emploi
au prisme des branches
professionnelles*

Pour plus d'informations
biennale2015.cereq.fr

Évolution des effectifs de sortants par niveau de diplôme entre 1998 et 2010



Sources : Céreq, enquêtes Génération 98, Génération 2004 et Génération 2010, bases comparables.

CAP • Certificat d'aptitude professionnelle
 BEP • Brevet d'études professionnelles
 BP • Brevet professionnel

●●● La part d'apprentis au niveau V augmente : le taux d'apprentissage à ce niveau passe de 31 % en 2004 à 46 % en 2010. Il augmente aussi, mais de manière moins marquée, aux autres niveaux de sortie. Bâtiment et alimentation demeurent traditionnellement les secteurs ayant le plus recours aux contrats d'apprentissage.

Des difficultés majeures et accrues pour les diplômés de niveau V

Si les difficultés d'insertion qui frappent les jeunes sans diplôme sont désormais bien connues, les diplômés de niveau V semblent aujourd'hui

moins bien armés pour affronter un marché du travail d'une sélectivité croissante.

Depuis la fin des années 90, le BEP est en déclin constant. Entre la Génération 98 et la Génération 2004, ses titulaires ont déjà connu une nette dégradation de leurs conditions d'insertion, principalement dans les spécialités tertiaires. On constate d'ailleurs une désaffection pour ce diplôme, et ce dès 2008, avant même que le passage au bac pro en trois ans n'officialise la disparition du BEP en tant que voie de formation à part entière.

Le CAP demeure potentiellement un diplôme d'insertion dans les spécialités où il a joué un rôle historique, aux premiers rangs desquelles le bâtiment et la cuisine. Partout ailleurs, il souffre de la concurrence du niveau IV et de la crise. La dégradation conjoncturelle est telle que les taux de chômage observés pour les diplômés de niveau V de la Génération 2010 sont identiques à ceux des sortants sans diplôme de la Génération 2004 !

Moins brutalement affectés, les diplômés de niveau IV connaissent malgré tout une sensible dégradation de leurs conditions d'insertion : le taux de chômage des bacheliers professionnels passe de 11 % pour la Génération 2004 à 19 % pour la Génération 2010, plus proche de celui des sortants du secondaire dans leur ensemble que de celui des sortants du supérieur, ce qui n'était pas le cas auparavant.

Si l'accroissement du taux de chômage est plus spectaculaire dans le domaine industriel, traditionnellement mieux protégé que le tertiaire, il convient cependant d'affiner l'analyse en entrant dans le détail des spécialités de formation.

Indicateurs d'insertion trois ans après la sortie du système éducatif

Génération interrogée en	Taux de chômage (%)*			Part des emplois en EDI (%)**			Revenu mensuel net médian (euros)***		
	G1998 2001	G2004 2007	G2010 2013	G1998 2001	G2004 2007	G2010 2013	G1998 2001	G2004 2007	G2010 2013
Non diplômés	25	32	49	50	48	40	1 140	1 220	1 150
Diplômés de niveau V	13	17	31	61	62	56	1 190	1 320	1 270
CAP industriel	10	15	32	68	67	63	1 240	1 330	1 330
CAP tertiaire	17	20	31	65	62	56	1 070	1 170	1 150
BEP industriel	8	14	28	63	61	55	1 250	1 370	1 300
BEP tertiaire	18	21	31	54	57	49	1 110	1 210	1 200
Diplômés de niveau IV	8	13	20	65	64	62	1 210	1 320	1 300
Bac pro/BP industriel	5	7	16	77	76	70	1 340	1 430	1 400
Bac pro/BP tertiaire	9	14	21	67	66	64	1 150	1 250	1 240
Bac techno industriel	8	15	22	65	65	65	1 350	1 400	1 390
Bac techno tertiaire	11	17	23	50	49	47	1 110	1 210	1 250
Diplômés du secondaire	10	15	24	62	62	58	1 210	1 320	1 290
Diplômés du supérieur	5	7	10	77	77	76	1 670	1 710	1 730

Sources : Céreq, enquêtes Génération 98, Génération 2004 et Génération 2010, bases comparables.

* Le taux de chômage correspond à la part des chômeurs parmi les actifs (jeunes en emploi ou au chômage)

** Les emplois à durée indéterminée (EDI) regroupent les emplois non alariés, les contrats à durée indéterminée, les emplois sous statut de fonctionnaire et les contrats nouvelle embauche.

*** Salaire mensuel net médian en euros constants de juillet 2013 (primes incluses, emplois salariés y compris temps partiel). Le revenu médian est le revenu au-dessus duquel la moitié des jeunes sont rémunérés quel que soit le temps de travail.

Insertion plus difficile qu'auparavant pour les spécialités industrielles

Rares sont les spécialités de formation qui échappent entre 2007 et 2013 à une dégradation de l'accès à l'emploi de leurs sortants. Le phénomène est massif, au point d'affecter jusqu'aux spécialités qui offraient plutôt de bonnes conditions d'insertion dans les périodes précédentes, comme celles touchant à la mécanique (au niveau V) ou à l'électricité (au niveau IV) qui voient leurs taux de chômage exploser entre 2007 et 2013. Les spécialités déjà en difficulté auparavant, comme le secrétariat-bureautique, connaissent pour leur part un accroissement continu de leur taux de chômage.

Deux tendances semblent simultanément à l'œuvre au cours de la période 2010-2013. D'une part, une dégradation progressive des conditions d'insertion pour les spécialités tertiaires (comptabilité-gestion, commerce-vente) que l'on peut sans doute attribuer à un phénomène progressif de montée en qualification (le niveau III, davantage présent, tendant peut-être à devenir le niveau d'entrée visé dans ces professions

tertiaires); c'est aussi le cas de l'accueil-hôtellerie-tourisme, secteur où l'activité semble soutenue tandis que l'offre de formation à bac+3 (licence professionnelle) connaît un développement continu. D'autre part, une dégradation brutale pour les spécialités liées à la production (bâtiment et mécanique au niveau V, électricité au niveau IV) plus probablement due à la contraction de l'emploi industriel sous l'effet de la crise, qui y limite les recrutements de jeunes. L'avantage traditionnellement constaté sur le marché du travail pour les spécialités industrielles, notamment pour les diplômés de niveau V, s'en trouve réduit. Leurs titulaires ne sont plus systématiquement mieux protégés du chômage. Seuls les diplômés de niveau IV dans la plupart des domaines professionnels de la production tirent encore leur épingle du jeu. Exception notable, l'électricité-électronique où les bacheliers professionnels ne connaissent guère de meilleures conditions d'insertion que les titulaires de CAP. Ce diplôme traditionnellement attaché aux qualifications industrielles et artisanales voit, en période de mauvaise conjoncture, sa place sur le marché du travail se restreindre. Ce phénomène peut, dans le même temps, expliquer la diminution du poids de l'intérim dans l'emploi des jeunes de la Génération 2010, puisque c'est dans le secteur industriel ●●●

Taux de chômage après trois ans de vie active selon le niveau et la spécialité de formation - Comparaison Générations 1998, 2004 et 2010 (%)

(Par écart croissant du taux de chômage des diplômés de CAP/BEP entre 2007 et 2013)

Taux de chômage des diplômés de CAP/BEP (niveau V)				Spécialité de formation Génération interrogée en	Taux de chômage des diplômés de bac pro et BP (niveau IV)			
G1998 2001	G2004 2007	G2010 2013	Écart 2007-13		G1998 2001	G2004 2007	G2010 2013	Écart 2007-13
13	13	40	27	Accueil, hôtellerie, tourisme	6	5	20	15
7	9	30	21	Travail du bois et de l'ameublement	2	ns	ns	ns
9	15	35	20	Spécialités agriculture, élevage, paysage, forêt	5	4	10	6
3	11	29	18	Bâtiment : construction et couverture	0	ns	ns	ns
7	10	28	18	Transport, manutention, magasinage	ns	ns	ns	ns
6	9	26	17	Moteurs et mécanique auto	4	5	10	5
25	33	50	17	Secrétariat, bureautique	15	21	28	7
7	9	26	17	Structures métalliques	ns	16	ns	ns
19	25	42	17	Commerce, vente	7	15	24	9
20	17	34	16	Bâtiment : finitions	ns	ns	ns	ns
8	17	31	14	Agroalimentaire, alimentation, cuisine	5	15	14	-1
9	16	30	14	Electricité, électronique	5	7	26	19
21	26	38	12	Comptabilité, gestion	9	18	23	5
19	14	26	12	Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	ns	13	22	9
3	20	31	11	Energie, génie climatique	3	ns	10	ns
16	21	22	1	Coiffure, esthétique et autres services aux personnes	8	11	14	3
6	9	4	-5	Santé	3	5	5	0
22	ns	32	ns	Spécialités pluri-technologiques de la production	12	17	17	0
8	11	ns	ns	Spécialités pluri-technologiques mécanique-électricité	5	4	12	8

ns : non significatif.

Sources : Céreq, enquêtes Génération 98, Génération 2004 et Génération 2010, bases comparables.

Champ : diplômés de l'enseignement professionnel secondaire.

L'enquête 2013 auprès de la Génération 2010

Pour suivre l'itinéraire des jeunes au cours de leurs premières années de vie active, le Céreq a créé le dispositif d'enquêtes Génération. Ces enquêtes interrogent régulièrement un échantillon représentatif de jeunes sortis du système scolaire une année donnée. En 2013, le Céreq a interrogé, dans ce cadre, un échantillon de 33 500 jeunes représentatif des 708 000 jeunes sortis pour la première fois du système éducatif en 2010 en France (métropole + Dom).

Pour en savoir plus sur les enquêtes Génération, www.cereq.fr, rubrique Accès aux données

●●● que le recours à cette forme d'emploi est le plus répandu.

Des indicateurs de qualité de l'emploi en légère dégradation

L'accès à un emploi à durée indéterminée (EDI) au cours des trois premières années de vie active, déjà peu probable pour les sortants sans diplôme, tend aussi à se raréfier pour les diplômés de niveau V. Comme déjà signalé, l'intérim est en déclin, de manière structurelle. Parallèlement, la part des emplois aidés est en expansion, y compris entre 2010 et 2013 (période où l'on pourrait déceler l'effet de la création des emplois d'avenir). Les rémunérations perçues par les jeunes diplômés de l'enseignement secondaire, quant à elles, présentent un éventail bien peu ouvert, et ce n'est qu'à partir du niveau III que l'on peut observer des différenciations nettes des salaires selon le niveau de diplôme. Les jeunes qui n'accèdent pas aux diplômes de l'enseignement supérieur semblent de plus en plus cantonnés à des salaires proches du SMIC.

Les premiers emplois sont toujours structurellement précaires. Pour les générations précédentes, cette précarité avait tendance à se résorber au cours des trois premières années de vie active (entre le premier emploi et l'emploi à la date de l'enquête). C'est moins le cas pour la Génération 2010, les diplômés de niveau V ayant plus de difficultés à accéder progressivement à l'emploi stable.

Un regard sur la typologie de trajectoires de la Génération 2010 (cf. encadré ci-contre) confirme ces constats : les chances de connaître une trajectoire de type « Accès immédiat et durable à l'emploi » sont de 58 % pour les diplômés du supérieur contre 41 % pour les diplômés du secondaire. Parmi ceux-ci, elles sont respectivement de 50 % pour les diplômés de niveau IV professionnel contre 36 % pour ceux de niveau V. *A contrario*, les risques de passer par une trajectoire de type « Chômage durable ou récurrent » sont de 7 % au niveau IV contre 17 % au niveau V et, qui plus est, sans que les spécialités industrielles et tertiaires se distinguent à ce niveau. Les CAP industriels, qui avaient jusque-là maintenu leur rôle d'entrée dans la qualification ouvrière, sont aujourd'hui dévalorisés.

À l'heure où le renouvellement du cadre européen des certifications soulève la question d'un niveau infra-V, la conjoncture française inciterait plutôt à questionner la pertinence même du niveau V qui, à quelques exceptions sectorielles près, assure de moins en moins à ses détenteurs une place reconnue sur le marché du travail. Si les difficultés rencontrées par les sortants sans diplôme sont connues et manifestement structurelles aujourd'hui, celles des diplômés de niveau V de la Génération 2010 demeureront-elles un phénomène conjoncturel ? Cette question en amène une autre, quant au futur du niveau BEP qui survit sous la forme du diplôme intermédiaire, et corollairement quant au destin des jeunes qui échoueront à obtenir le baccalauréat professionnel dans sa forme rénovée. ■

Pour en savoir plus

« L'injonction au projet chez les jeunes en baccalauréat professionnel : entre soumission et prise en main fragile de son destin », C. Dagot et V. Dassié, *Formation Emploi*, n° 128, 2014.

Enquête 2013 auprès de la génération 2010 - Le fossé se creuse entre les niveaux de diplôme, C. Barret, F. Ryk, N. Volle, *Bref* n° 319, 2014.

« L'insertion des sortants de l'enseignement secondaire : des résultats issus de l'enquête Génération 2004 », J.-J. Arrighi, C. Gasquet, O. Joseph, *Nef* n° 42, 2009.

La typologie des trajectoires

Le calendrier professionnel renseigné dans les enquêtes Génération recense, mois par mois, la situation de chaque jeune (emploi, chômage, inactivité, formation ou reprise d'études). Ainsi, les trajectoires suivies par chaque jeune ont été regroupées en fonction de leur proximité : deux jeunes ont des trajectoires d'autant plus proches qu'ils connaissent au même moment la même situation. Cette démarche a permis de faire émerger neuf trajectoires types d'entrée dans la vie active dont deux sont utilisées ici : « Accès immédiat et durable à l'emploi » et « Chômage durable ou récurrent » qui regroupent respectivement 44 % et 11 % de la Génération.

Pour en savoir plus sur les trajectoires : *Quand l'école est finie, premiers pas dans la vie active de la génération 2010*, Céreq, 2014.



Bref n° 335 ● mai 2015

Bulletin de recherche
emploi-formation du Céreq

Directeur de la publication

Alberto Lopez

Secrétariat de rédaction et mise en page

Elsa Personnaz

Centre d'études
et de recherches
sur les qualifications

10, place de la Joliette,
BP 21321,

13567 Marseille cedex 02

T 04 91 13 28 28

www.cereq.fr

Commission paritaire
n° 1063 ADEP.

Reproduction autorisée à condition
expresse de mentionner la source.

Dépôt légal mai 2015

Imprimé au Céreq

Publication gratuite

ISSN 2116-6110

